## REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA SOMME

## ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Convention de partenariat entre l'association Office de tourisme Ponthieu Marquenterre Baie de Somme et le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées portant sur la commercialisation des visites guidées pour les groupes.

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 17 avril 2023, s'est réuni en salle polyvalente de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents: Isabelle ALEXANDRE, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Emmanuel DELAHAYE, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Denis DUROT, Philippe EVRARD, France FONGUEUSE, Jean GORRIEZ, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Eric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques LELEU, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Eric MOUTON, Régis PATTE, Arnaud PETIT, Daniele PIERRU, Patricia POUPART, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ

Etait excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Emmanuel MAQUET.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du comité syndical du 13 mars est adopté.

## Délibération n°TD/CS.23.21

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'article L 211-1 du code du tourisme

REÇU LE

2 7 AVR. 2023

à la Sous-Prefecture d'Abbeville

L'Office de tourisme Ponthieu Marquenterre Baie de Somme en tant qu'organisme local de tourisme, peut se livrer et apporter son concours, dans l'intérêt général, aux opérations mentionnées à l'article L 211-1, I du code du tourisme, dès lors que celles-ci permettent de faciliter l'accueil ou d'améliorer les conditions de séjour des touristes dans leur zone géographique d'intervention. L'Office de tourisme commercialise au niveau de son siège social et de ses BIT une gamme de prestations complètes dans différents domaines à destination d'une clientèle de groupes. Le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées à travers sa compétence de structure porteuse du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime porte la mission d'éducation au territoire et exerce ainsi activité de prestation de services de visites guidées culturelles et patrimoniales ainsi que des visites nature.

Le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées entend promouvoir, commercialiser et développer sa mission éducation au territoire pour les groupes.

C'est dans ces conditions que les parties ont souhaité se rapprocher, la présente convention détermine les modalités de partenariat entre le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées et L'Office de tourisme Ponthieu Marquenterre Baie de Somme. Elle précise les moyens matériels et financiers sollicités ainsi que les engagements de chaque partie.